



TITRE PROFESSIONNEL

PLAQUISTE

du Ministère du Travail et de l'Emploi

Formation certifiante niveau 3

Enregistré au RNCP 37122 du 05 mars 2023 au 05 mars 2028

Mis à jour le 07/01/2025

Présentation

Le-La Plaquiste intervient dans tous types de bâtiments neufs ou à rénover pour réaliser l'aménagement intérieur des locaux, à partir d'éléments préfabriqués en matériaux secs en plaques de plâtre et similaires, y compris le traitement des joints et les reprises aux plâtres manuels.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation certifiante de niveau 3 vous prépare aux 2 Certificats de Compétences du Titre Professionnel Plaquiste.

La formation peut être obtenue en totalité ou partiellement par bloc de compétences.



DURÉE

A partir de 812h (formation technique et stages en entreprise)

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins et projets des personnes.



PUBLIC

Tout public souhaitant préparer un diplôme reconnu et acquérir une expérience professionnelle.

Pour intégrer cette formation, il est conseillé d'avoir le niveau A2 du CECRL, de maîtriser les quatre opérations mathématiques de base et d'avoir une maîtrise de l'outil informatique : niveau intermédiaire.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, nous contacter au 09 50 00 60 80 afin d'échanger sur les adaptations possibles pour la formation et l'examen.



PRÉREQUIS

Aucun.

Modalités de la formation

- La formation est dispensée majoritairement en présentiel (20% max en distanciel).
- Périodes en entreprises.

Les objectifs pédagogiques

- Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires.
- Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres.

Les méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de la découverte basée sur l'expérimentation : cas à traiter, mise en situation, chantier d'application pour un apprentissage en situation réelle de chantier.
- Alternance de travaux pratiques et apports théoriques.
- Supports pédagogiques numérique et papier : centre de ressources documentaires.
- Atelier équipé, salle informatique et de formation.
- Rencontre des professionnels du métier : entreprises, fournisseurs, anciens stagiaires, visites de chantier.



PRÉPARATION : Cette phase permet de valider le niveau des compétences pré-acquises à l'entrée en formation.

BLOC TECHNIQUE

1. Module sécurité

- Les EPI et EPC.
- Préventions des risques.
- Les pictogrammes de danger.
- Remonter des informations aux collègues, responsables hiérarchiques.
- Les gestes et postures.

2. Développement durable et rénovation énergétique

- Réglementation relative à la gestion des déchets sur le chantier : typologie et traitement.
- Intégrer la posture « développement durable » dans sa pratique professionnelle.
- Déterminer les enjeux de la transition énergétique.
- Proposer des solutions pour améliorer l'efficacité dans les bâtiments.

3. CCP1 : Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires

- Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.
- Déconstruire des ouvrages d'un aménagement intérieur.
- Mettre en œuvre des isolants thermiques en panneaux ou rouleaux, des systèmes d'étanchéité à l'air et de gestion de la vapeur d'eau.
- Réaliser des plafonds suspendus démontables et non démontables sur ossature.
- Réaliser des habillages de murs et des cloisons de doublage en plaques de plâtre et similaires sur ossature.
- Réaliser des cloisons en plaques de plâtre et similaires sur ossature intégrant différents types d'ouvertures.

4. CCP2 : Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres

- Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.
- Réaliser le traitement des joints sur des supports en plaques de plâtre et similaires.
- Réaliser des reprises aux plâtres manuels.

COMPÉTENCES TRANSVERSES (items évalués en session d'examen)

Communiquer, organiser ses actions, respecter des règles et des procédures, mobiliser les environnements numériques.

MODULES COMPLÉMENTAIRES (en fonction des besoins identifiés pendant la formation)

- Modules de remise à niveau/soutien.
- Sensibilisation à la création d'entreprise.
- L'univers professionnel : mise à jour du CV, de la lettre de motivation, accompagnement à la recherche d'entreprise, inscription sur les plateformes emploi.
- Habilitation électrique BS.
- Accompagnement à l'écriture du Dossier Professionnel (DP) pour le passage de l'examen.

Les modalités d'évaluation

- A l'entrée en formation, un entretien individuel et un positionnement approfondi sous différentes modalités : questionnaire, mise en situation.
- Des évaluations en cours de formation (ECF) obligatoires pour l'examen.
- Des évaluations sommatives (quiz, Kahoot...) et formatives (auto-évaluations, feed-back) : afin de voir la progression de l'acquisition des compétences.
- Des évaluations de stage.
- La présentation à l'examen au titre professionnel.
- Enquête de satisfaction stagiaire.
- A l'issue de la formation, une attestation de formation et un livret de compétences sont délivrés.

Certification pour un titre professionnel complet – 17h

- Livret d'évaluation en cours de formation + dossier professionnel.
- Examen : questionnaire professionnel sous forme de QCM de 00h40, mise en situation professionnelle de 16h et entretien final de 00h20mn avec un jury composé de deux professionnels sur la base du DP, des ECF et observations des cabines individuelles.
- Equivalences : aucune.

Suite en emploi

- Agences d'emploi.
- Artisanat.
- Entreprise générale du bâtiment.
- Entrepreneurat.

Le titre professionnel est à finalité professionnelle : il est donc logiquement suffisant pour entrer dans la vie active.

Tarif

A partir de 13 104€ TTC, selon le plan individuel de formation (tarif à titre indicatif, prise en charge partielle ou totale possible). Nous consulter pour de plus amples informations.

Lieu de la formation

43 chemin du Pras- 69350 La Mulatière.

Espace de restauration sur place.



Poursuite d'études

- CAP Staffeur ornementaliste.
- Mention complémentaire plâtrier.
- En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact au 09 50 00 60 80.

Financement

- CPF (code 238484).
- CPF de transition (ex CIF).
- Plan de Développement des Compétences.
- France Travail.
- Financement personnel (tout ou partie).



Qualification de nos intervenants

Nos formateurs sont des experts titulaires de certifications/qualifications cohérentes avec la formation dispensée et avec une expérience significative du métier.

Conditions, modalités, délais d'accès

- Devis sur demande. Nous contacter pour plus de détails.
- Information individuelle ou collective en amont de la formation.
- Test de positionnement et entretien individuel.
- Une à deux rentrées par an.
- Le délai d'entrée en formation dépend de la programmation et des places disponibles : nous consulter pour en savoir plus.



FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT
F1604 - Montage d'agencements.

DOMAINE D'ACTIVITÉ :

Code NSF : 233s - Exécution des travaux de finition : platerie, peinture, carrelage, installations sanitaires, plomberie.

NOUS CONTACTER :

09 50 00 60 80

contact@lesclesdelatelier.fr

43 Chemin du Pras 69350 – La Mulatière



NOTRE SITE INTERNET :



www.lesclesdelatelier.fr

NOS RÉSEAUX SOCIAUX :



@lesclesdelatelier

